

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Numéro National :
Nom : Prénom(s) :
Né(e) le : Code département :
Lieu de naissance : Nationalité :
 F M Date d'Entrée :

SCOLARITÉ DE L'ANNÉE 2021-2022

(INFORMATIONS SUR LE COLLÈGE OU LYCÉE D'ORIGINE)

Formation : Division :
Régime : Etablissement d'origine :
Option : LV1 : LV2 :

SCOLARITE DE L'ANNEE 2022-2023 (Cadre réservé à l'administration)

Formation : Doublement : OUI NON
Division : Transporté : OUI NON
Régime : Demi-pensionnaire Externe Interne Circuit : St Denis St Paul Saint Rose Sainte Anne
Option : Anglais Allemand LRC Sainte Suzanne Saint André Autre :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 (FINANCIER)

Nom : Prénom(s) :
Lien de parenté :
Adresse : Code postale :
..... Commune :
Situation emploi : Au chômage Occupe un emploi Profession :
 Retraité Autre : (Dernière profession exercée si au chômage ou retraité)
☎ Domicile : ☎ Portable : Mail :
Acceptez-vous les SMS : OUI NON Nombre total d'enfants à charge:
Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel : OUI NON
Votre enfant a-t-il un suivi particulier : Educateur (nom de l'éducateur et service) :
A-t-il bénéficié de la mise en place d'un :
 PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) PAI (Projet d'Accueil Individualisé) PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Nom : Prénom(s) :
Lien de parenté :
Adresse : Code postale :
..... Commune :
Situation emploi : Au chômage Occupe un emploi Profession :
 Retraité Autre : (Dernière profession exercée si au chômage ou retraité)
☎ Domicile : ☎ Portable : Mail :
Acceptez-vous les SMS : OUI NON

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (AUTRE QUE LES PARENTS)

Nom : Prénom : Lien de parenté :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :

Signature du représentant légal:

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Votre enfant a été affecté au LP Patu de Rosemont pour la rentrée scolaire prochaine. Aussi nous vous demandons de vous présenter en salle de permanence, selon le planning prévu, muni du dossier d'inscription et des pièces demandées.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA REALISEE DANS L'ETABLISSEMENT.

POUR LA VIE SCOLAIRE

- Notification d'affectation au LP Patu de Rosemont
- Photocopies de tous les bulletins scolaires de l'année 201-2022
- Assurance scolaire (ou de responsabilité civile) **2022-2023** au nom de l'élève
- 4 photos d'identité récentes (avec au dos de chaque photo le nom et prénom de l'enfant)
- Photocopie de toutes les pages écrites du livret de famille (parents et tous les enfants)
- Photocopie du justificatif de l'autorité parentale si l'enfant est placé
- Justificatif d'adresse : Photocopie de la facture d'eau, d'électricité ou de téléphone de **moins de 3mois**.
- Justificatif de téléphone : Facture (ou contrat) téléphone fixe ou portable au nom du responsable légal
- Pour les passerelles CAP et les mentions complémentaires, photocopie du relevé de notes au CAP + Certificat de radiation si élève non scolarisé au lycée Patu de Rosemont en 2021-2022.
- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité du responsable légal
- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'élève valide pour l'année 2022-2023

POUR L'INSCRIPTION A L'EXAMEN (OBLIGATOIRE)

Pour les + de 16 ans	Pour les + de 18 ans
<input type="checkbox"/> Photocopie de l'attestation de recensement	<input type="checkbox"/> Attestation JDC (Journée Défense et Citoyenneté délivrée lors de la journée d'appel)

POUR L'INFIRMERIE

- La fiche « Dossier infirmier » RECTO/VERSO remplie et signée
- Photocopie attestation sécurité sociale ou CMU
- Photocopie carnet de santé (pages vaccins).
- Questionnaire de santé à compléter

POUR LE SERVICE GESTION

- Le RB du responsable légal pour tous les élèves (indiquer noms, prénoms, classe 2022/2023 au dos)

Bourses des lycées	Demi-pension et internat	Carte de cafétéria
<p style="text-align: center;">Elèves venant de 3^e</p> <p>-l'accusé de réception du dossier de bourse du collège</p> <p style="text-align: center;">Lycéens non boursiers</p> <p>-demande en ligne</p> <p>-ou dossier papier à retirer sur place</p> <p>-avis d'imposition 2022</p> <p style="text-align: center;">Redoublement, réorientation, changements de situation</p> <p>-dossier VR à retirer sur place</p> <p>-avis d'imposition 2022</p> <p>-attestation de paiement CAF (-3 mois)</p>	<p style="text-align: center;">Demi-pension</p> <p>-fiche DP/internat complétée et signée</p> <p>-1 photo</p> <p>-si l'élève est placé : attestation de prise en charge</p> <p>-si boursier : l'accusé de réception de la demande</p> <p style="text-align: center;">Internat</p> <p>-chèque d'avance de 150€ si non boursier</p> <p>- Un dossier sera remis par la vie scolaire aux élèves qui désirent être internes, mais l'inscription se fera au lycée Amiral Bouvet selon les places disponibles.</p>	<p>Se munir du carnet de liaison au service gestion dès la rentrée.</p>
<p>Les cartes de cafétéria, de demi-pension et d'internat doivent être restituées en fin de scolarité. Toutes cartes non rendues ou rééditées seront facturées 6€ (prévoir l'appoint ou chèque).</p>		



CLASSE 2022-2023 :

Photo

NOM :

Prénom :

Classe (en 2021/ 2022) : _ _ _ Etablissement d'origine :

REGIME DE SORTIE DE L'ELEVE POUR L'ANNEE SCOLAIRE

2022 – 2023

Quel est votre régime ?

Autorisation de Sortie (au portail)

- Demi-pensionnaire** - Autorisez vous votre enfant à quitter le lycée (Mange sur place au service de restauration) l'après-midi s'il n'a plus cours à partir de 13h30.
 OUI NON
- Externe Non Autorisé à sortir**..... - Autorisez vous votre enfant à quitter le lycée (Reste dans le lycée sur ses heures de libres) l'après-midi s'il n'a plus cours à partir de 13h30.
 OUI NON
- Externe autorisé à sortir**..... - L'élève peut quitter le lycée : en cas d'absence du professeur, en cas d'heure creuse ou de modification exceptionnelle de l'emploi du temps.
- Interne**..... - Non autorisé à quitter le lycée du lundi 7h30 au vendredi 17h35

EN CAS D'EVACUATION CYCLONIQUE

Elève **Transporté** : Elève **NON Transporté** :

Si OUI (élève transporté), nom du circuit : St Denis St Paul Saint Rose
 Sainte Anne Sainte Suzanne Saint André Autre(s) :

INFORMATION : Les élèves transportés seront ramenés à leur domicile par le bus scolaire lors du déclenchement de l'alerte orange

Si NON (élève non-transporté), J'AUTORISE JE N'AUTORISE PAS
...mon enfant à rentrer par ses propres moyens (autorisé à sortir au portail)

INFORMATION : Les élèves non autorisés devront être récupérés par leur représentant légal au lycée dans les 2 heures suivant le déclenchement de l'alerte orange.

Signature du responsable légal :